



Guide Fiscal Crypto 2025 :

Déclaration des Actifs Numériques en France

Un guide complet pour comprendre et respecter vos obligations fiscales concernant les cryptomonnaies





Introduction : La Fiscalité des Actifs Numériques en France pour 2025

Le monde des actifs numériques (cryptomonnaies, NFT, DeFi) a connu une croissance exponentielle, transformant les paysages financiers mondiaux. La France s'inscrit pleinement dans cette tendance, avec une adoption croissante de ces technologies par de nombreux citoyens et entreprises.

Des millions de Français détiennent et échangent activement des cryptomonnaies sur des plateformes comme Binance, Coinbase et Kraken. Cette démocratisation soulève des questions cruciales en matière de fiscalité. Alors que les cadres réglementaires évoluent, la compréhension et le respect des obligations fiscales sont devenus plus impératifs que jamais.

L'année 2025 marque une étape significative dans la clarification et le renforcement des règles applicables aux actifs numériques en France. Ce guide est conçu pour vous accompagner à travers cette réglementation complexe, en vous fournissant les informations nécessaires pour déclarer correctement vos avoirs et transactions.

L'importance de la conformité fiscale

Conformité et Crédibilité

La conformité fiscale assure la tranquillité d'esprit des investisseurs et renforce la crédibilité du marché des actifs numériques. Une déclaration précise contribue à un écosystème financier transparent et équitable.

Risques d'Omission

Les omissions ou erreurs dans les déclarations peuvent entraîner des sanctions sévères (majorations, intérêts de retard, amendes). Le fisc français intensifie ses contrôles, rendant la vigilance indispensable.

Ce guide est donc essentiel pour tout détenteur d'actifs numériques en France souhaitant naviguer sereinement dans l'environnement fiscal de 2025. Nous aborderons les bases, les calculs complexes et les étapes pratiques pour une déclaration sans faute.

Que contient ce guide ?

01

Décrypter le Cadre Législatif

Comprendre les lois et décrets régissant la fiscalité des cryptomonnaies en France.

02

Identifier les Actifs Imposables

Savoir quels actifs sont soumis à l'impôt et dans quelles conditions (plus-values, revenus).

03

Maîtriser le Calcul des Plus-Values

Apprendre les méthodes de calcul des plus-values et moins-values imposables, étape par étape.

04

Optimiser sa Déclaration Annuelle

Conseils pratiques pour remplir correctement les formulaires fiscaux et éviter les erreurs courantes.



Obligations Déclaratives Générales : Ne Rien Oublier

Naviguer dans le paysage fiscal des actifs numériques en France implique une compréhension claire de deux obligations déclaratives fondamentales : la déclaration des comptes d'actifs numériques détenus à l'étranger et celle des plus-values réalisées.

Ces exigences, souvent mal comprises, sont cruciales pour éviter les pénalités et assurer une conformité fiscale irréprochable.

1. Déclaration des Comptes d'Actifs Numériques Détenus à l'Étranger (Formulaire 3916-BIS)

Cette obligation concerne la simple détention de comptes d'actifs numériques sur des plateformes non enregistrées comme Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN) en France. Il s'agit de déclarer l'existence de ces comptes, non les montants ou les transactions.

Qui est concerné ?

Tout résident fiscal français ayant détenu, ouvert, utilisé ou clôturé un compte d'actifs numériques sur une plateforme dont le siège social n'est pas en France, ou non agréée PSAN par l'AMF.

- Exemples courants : Beaucoup de grandes plateformes internationales (Binance, Coinbase, Kraken, etc.), si elles ne sont pas entièrement agréées PSAN pour tous leurs services en France.
- Non concernés : Les comptes ouverts auprès de plateformes expressément enregistrées PSAN en France (ex: Coinhouse, Paymium).

Pourquoi cette obligation ?

Cette mesure vise à lutter contre la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en offrant aux autorités fiscales une visibilité sur les flux transfrontaliers d'actifs numériques pour une meilleure transparence financière.

Que déclarer ?

Pour chaque compte étranger, renseignez le nom et l'adresse de la plateforme, votre numéro de compte ou identifiant, ainsi que les dates d'ouverture et, le cas échéant, de clôture du compte.

Conséquences en cas de non-déclaration

Amende forfaitaire de 750 € par compte non déclaré, pouvant être portée à 1 500 € si la valeur des actifs excède 50 000 €. Des redressements fiscaux et intérêts de retard peuvent aussi être appliqués en cas de gains non déclarés.

2. Déclaration des Plus-Values de Cession d'Actifs Numériques (Formulaire 2086 et Déclaration 2042 C)

Contrairement à la déclaration des comptes, celle-ci porte sur les profits réalisés lors de la vente ou l'échange d'actifs numériques.

Qui est concerné ?

Toute personne physique résidente fiscale française réalisant des plus-values lors de la cession d'actifs numériques (vente contre monnaie légale, échange contre bien/service, ou échange contre un autre actif numérique si imposable). La fiscalité s'applique généralement à un taux forfaitaire de 30% (PFU).

Pourquoi cette obligation ?

Les plus-values sur actifs numériques sont considérées comme des revenus du capital. L'administration fiscale vise à imposer la richesse générée par ces activités spéculatives, assurant ainsi l'équité fiscale.

Que déclarer ?

Le montant total des plus-values et moins-values réalisées sur l'année. Le calcul est complexe, utilisant la méthode du prix moyen pondéré global (PMPG). Le formulaire 2086 détaille les calculs, le résultat étant reporté sur la déclaration principale 2042 C.

Conséquences en cas de non-déclaration

Outre les amendes pour non-déclaration de compte, l'absence de déclaration des plus-values expose à des redressements fiscaux significatifs, assortis d'intérêts de retard (0,20% par mois) et de majorations pouvant atteindre 80% en cas de manœuvres frauduleuses.

Il est impératif de bien distinguer ces deux obligations. La déclaration du formulaire 3916-BIS est une obligation informationnelle concernant l'existence de comptes, tandis que le formulaire 2086 (et 2042 C) est une obligation fiscale concernant les gains réalisés. Le non-respect de l'une ou l'autre peut entraîner des conséquences financières importantes.



Zoom sur le Formulaire 3916-BIS : Déclaration des Comptes d'Actifs Numériques à l'Étranger

Le Formulaire 3916-BIS est une obligation fiscale clé pour les investisseurs en crypto-actifs en France. Il concerne la simple détention de comptes sur des plateformes non-françaises ou non-enregistrées en tant que Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN). Comprendre ses subtilités est essentiel pour éviter les sanctions et assurer une conformité fiscale totale.

Qui doit déclarer un compte 3916-BIS ?

Cette déclaration s'adresse à tout résident fiscal français qui, même brièvement, a détenu, ouvert, utilisé ou clôturé un compte d'actifs numériques hébergé par une entité dont le siège social est situé à l'étranger ou qui n'est pas dûment enregistrée comme PSAN auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France.

Plateformes visées

De nombreuses plateformes internationales populaires comme **Binance, Coinbase, Kraken, Bybit, KuCoin, Crypto.com**, etc., tombent souvent sous le coup de cette obligation. Il est crucial de vérifier si votre compte et ses services sont couverts par un agrément PSAN complet. En cas de doute, déclarez.

Compte même inactif

L'obligation s'applique même si le compte n'a jamais été approvisionné, a été ouvert puis clôturé rapidement, ou s'il est dormant. Tant qu'il n'est pas officiellement clôturé, il doit être déclaré chaque année.

Exceptions : ce qui n'est PAS concerné par le 3916-BIS

Il est important de connaître les cas où cette déclaration n'est pas requise :

Plateformes PSAN françaises

Les comptes ouverts auprès de plateformes expressément enregistrées comme PSAN en France ne nécessitent pas de déclaration 3916-BIS. Exemples : Coinhouse, Paymium, Zebitex. Ces entités transmettent directement les informations à l'administration fiscale.

Portefeuilles auto-hébergés

Les "non-custodial wallets" ou "hardware wallets" (comme Ledger, Trezor), où vous détenez personnellement les clés privées, ne sont pas soumis à cette obligation. Le formulaire 3916-BIS concerne les comptes tenus par des tiers (les plateformes).

NFTs et actifs non-fongibles

Le formulaire 3916-BIS est spécifiquement conçu pour les comptes de trading ou de détention sur des plateformes centralisées. La détention directe de NFT sur un portefeuille personnel ne relève pas de cette obligation.

Détail des informations à déclarer

Ce formulaire, disponible en ligne, demande des informations spécifiques pour chaque compte étranger détenu :

- Le nom et l'adresse complète de l'organisme ou de la plateforme.
- Le type de compte (compte d'actifs numériques).
- Votre numéro de compte ou identifiant unique sur la plateforme.
- Les dates d'ouverture et, le cas échéant, de clôture du compte au cours de l'année concernée.

Les Sanctions en cas de non-déclaration

Le non-respect de cette obligation déclarative peut entraîner des pénalités financières :

- **Amende standard** : 750 € par compte non déclaré.
- **Amende majorée** : 1 500 € si la valeur vénale des actifs numériques sur le compte excède 50 000 € à un moment de l'année.
- **Redressements fiscaux** : Des intérêts de retard (0,20% par mois) et des majorations (jusqu'à 80%) peuvent s'appliquer en cas de gains non déclarés ultérieurement liés à ces comptes.

Cas Concrets : Comprendre l'Application

1

Cas n°1 : Le Trader Actif

Marc a des comptes sur Binance et Kraken. Il doit déclarer ces deux comptes via le 3916-BIS, en plus de ses plus-values sur le formulaire 2086.

2

Cas n°2 : L'Investisseur Passif

Sophie a un compte Coinbase ouvert depuis 3 ans avec du Bitcoin inactif. Elle doit déclarer ce compte chaque année via le 3916-BIS, tant qu'il reste ouvert.

3

Cas n°3 : L'Utilisateur de Wallet Personnel

David utilise un Ledger pour ses cryptos achetées sur une plateforme française. Son Ledger, étant auto-hébergé, ne requiert pas de 3916-BIS.

4

Cas n°4 : Le Curieux Occasionnel

Émilie a ouvert puis clôturé un compte KuCoin en deux semaines. Elle doit déclarer ce compte pour l'année d'ouverture/clôture, malgré la courte période de détention.



Déclaration des Plus-values et Revenus des Actifs Numériques

Au-delà de la simple déclaration des comptes, le cadre fiscal français impose également la déclaration des plus-values réalisées et des revenus générés par les actifs numériques. Cette section détaille les mécanismes clés de cette imposition, en se concentrant sur le régime des plus-values de cession et sur la fiscalité spécifique des revenus issus d'activités.

Le Régime des Plus-values de Cession

Pour les particuliers résidents fiscaux français réalisant des opérations de cession d'actifs numériques à titre occasionnel, l'article 150 VH bis du Code Général des Impôts (CGI) établit un régime d'imposition spécifique. Les plus-values nettes annuelles sont soumises à la "flat tax" (Prélèvement Forfaitaire Unique - PFU) de 30 %.

Cette "flat tax" se décompose en 12,8 % d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux. Le régime s'applique si l'activité n'est pas considérée comme habituelle ou professionnelle. Le calcul de la plus-value s'effectue sur la différence entre le prix de cession et le prix d'acquisition, au prorata de la fraction du portefeuille total cédée.


Point clé pour la déclaration des plus-values

La plus-value imposable est calculée en considérant l'ensemble du portefeuille d'actifs numériques au moment de la cession. Il est essentiel de conserver un historique précis de toutes les transactions, incluant :

- Dates des transactions
- Montants et prix d'acquisition/cession
- Frais associés pour chaque actif numérique

Opérations Imposables

Le régime des plus-values s'applique à des événements de cession spécifiques. Comprendre ces déclencheurs est crucial.

 **Vente de Crypto contre FIAT**
La conversion de tout actif numérique (cryptomonnaies, tokens) en monnaie fiduciaire (euros, dollars) est l'événement le plus courant déclenchant l'imposition de la plus-value. Toute cession pour de la monnaie ayant cours légal est une opération taxable.

 **Utilisation de Crypto pour Payer Biens/Services**
Lorsqu'un actif numérique est utilisé comme moyen de paiement pour acquérir un bien ou un service, cette opération est assimilée à une cession. La valeur de l'actif numérique au moment de la transaction est comparée à son prix d'acquisition pour déterminer la plus-value imposable (ex: acheter un café avec du Bitcoin).

Opérations Non Imposables (pour les plus-values)


Certaines opérations n'entrent pas dans le champ d'application de l'imposition des plus-values pour les particuliers occasionnels.


Les échanges d'actifs numériques entre eux (ex: acheter de l'Ethereum avec du Bitcoin) ne sont pas des événements générateurs de plus-values tant qu'aucune monnaie fiduciaire n'est impliquée. Cela permet de diversifier son portefeuille sans déclencher immédiatement une imposition.

- Cette exception s'applique uniquement dans le cadre d'une gestion occasionnelle. Pour les activités considérées comme professionnelles ou habituelles, les règles diffèrent et relèvent du régime des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC).


Traitement Fiscal des Revenus Spécifiques

Au-delà des plus-values de cession, certaines activités liées aux actifs numériques génèrent des revenus soumis à des régimes fiscaux différents. Ces revenus doivent être déclarés dans la catégorie adéquate.

 **Staking / Lending**
Les récompenses obtenues par le staking ou les intérêts perçus via le lending sont généralement imposables en **Bénéfices Non Commerciaux (BNC)** pour les activités occasionnelles. À déclarer au moment de leur obtention, pour leur valeur en euros à cette date.

 **DeFi (Finance Décentralisée)**
Les revenus générés par les protocoles DeFi (yield farming, liquidité mining, etc.) sont souvent traités comme des **BNC** s'ils proviennent d'une activité occasionnelle. La complexité de la DeFi exige une traçabilité rigoureuse.

 **Mining (Minage)**
Les revenus du minage peuvent être considérés comme des **BNC** (activité occasionnelle et non significative) ou des **Bénéfices Industriels et Commerciaux - BIC** (activité habituelle et significative).

 **NFTs (Jetons Non Fongibles)**
La fiscalité des NFT est complexe. La vente peut être soumise aux plus-values sur biens meubles (19% + 17,2% PS) ou aux plus-values d'actifs numériques. Les revenus liés à la création ("minting") ou aux "royalties" peuvent être imposables en **BNC**.



Le Calcul des Plus-values de Cession d'Actifs Numériques

Le régime fiscal français des actifs numériques, encadré par l'article 150 VH bis du Code Général des Impôts (CGI), impose les plus-values lors de la cession. Pour les contribuables réalisant des opérations occasionnelles, il est crucial de maîtriser la méthode de calcul officielle de cette plus-value.

Contrairement à d'autres régimes, la fiscalité des crypto-actifs adopte une approche globalisée. Elle prend en compte la valeur de l'ensemble du portefeuille d'actifs numériques au moment de chaque cession. Cette méthode simplifie la déclaration et aide à anticiper les obligations fiscales, assurant ainsi une conformité rigoureuse.

La Formule Officielle de Calcul

La plus-value ou moins-value de cession est déterminée par la formule suivante, telle qu'énoncée par l'article 150 VH bis du CGI :

$$\text{Plus-value brute} = \frac{\text{Prix de cession} - \text{Prix d'acquisition total} \times \text{Prix de cession}}{\text{Valeur globale du portefeuille}}$$

Ou, de manière simplifiée :

$$PV = Pc - \left(Pa \times \frac{Pc}{Vg} \right)$$

Cette formule calcule la plus-value brute sur l'ensemble des cessions imposables réalisées durant l'année fiscale. Il est essentiel de noter que le calcul s'effectue sur la valeur totale du portefeuille d'actifs numériques, et non pas sur chaque transaction individuelle.

Décryptage des Termes Clés de la Formule

Pour une application correcte de la formule, une compréhension précise de chaque variable est indispensable :

Prix de Cession (Pc)

C'est le montant en monnaie légale (euros, dollars) reçu en échange des actifs numériques cédés. Il doit être net des frais et commissions associés. En cas de cession contre un bien ou service, le Pc correspond à la valeur de marché de ce bien ou service au moment de la transaction.

Prix d'Acquisition Total (Pa)

Représente la somme de tous les prix d'acquisition des actifs numériques détenus avant la cession (cédés ou non). Les frais d'acquisition (plateforme, réseau) doivent y être ajoutés. Ce montant est toujours exprimé en euros.

Valeur Globale du Portefeuille (Vg)

Il s'agit de la valeur totale, en euros, de l'ensemble des actifs numériques du contribuable juste avant l'opération de cession. Cela inclut la valeur des actifs cédés et de ceux conservés, offrant un aperçu instantané de la valeur du portefeuille.

Pourquoi une Approche Globalisée ?

La particularité du régime français est de ne pas calculer la plus-value transaction par transaction, mais plutôt sur la base de la valeur globale du portefeuille. Ainsi, pour chaque cession d'actifs numériques (contre monnaie fiat ou pour l'achat de biens/services), l'administration fiscale considère qu'une fraction proportionnelle du portefeuille global est cédée.

Cette méthode simplifie le processus et assure une certaine équité. Elle évite la complexité des calculs individuels (FIFO, LIFO, coût moyen unitaire) pour chaque actif, particulièrement ardue dans un marché volatil. L'approche globale empêche également l'optimisation fiscale en choisissant des actifs à faible prix d'acquisition pour réduire les plus-values.

Même en vendant une petite portion de Bitcoin, le calcul intègre le prix d'acquisition de tous vos autres crypto-actifs (Ethereum, altcoins, etc.) par rapport à la valeur totale de votre portefeuille au moment de cette vente. Un suivi précis et régulier de la valeur de l'ensemble de votre portefeuille est donc essentiel.



Exemples Pratiques de Calcul des Plus-values

Afin de concrétiser la méthode de calcul exposée précédemment, voici trois exemples détaillés qui illustrent son application dans différents scénarios. Ces cas pratiques vous aideront à comprendre comment la formule s'adapte à des situations variées, qu'il s'agisse d'une cession simple ou de transactions plus complexes au sein d'un portefeuille diversifié.

Exemple 1 : Cession d'un Actif Unique

Considérons un investisseur qui n'a acheté qu'un seul type d'actif numérique et le cède intégralement.

Données

- Acquisition de 1 BTC pour 10 000 € (Pa)
- Vente de 1 BTC pour 25 000 € (Pc)

Dans ce cas, comme le portefeuille ne contient qu'un seul actif qui est intégralement cédé, la Valeur Globale du Portefeuille (Vg) au moment de la cession est égale au Prix de Cession (Pc).

Calcul et Résultat

$$PV = Pc - \left(Pa \times \frac{Pc}{Vg} \right)$$

$$PV = 25\,000\text{€} - \left(10\,000\text{€} \times \frac{25\,000\text{€}}{25\,000\text{€}} \right)$$

$$PV = 25\,000\text{€} - (10\,000\text{€} \times 1)$$

$$PV = 25\,000\text{€} - 10\,000\text{€}$$

La plus-value imposable est de **15 000 €**.

Exemple 2 : Cession Partielle d'un Portefeuille Diversifié

Un investisseur détient plusieurs types d'actifs numériques et décide de ne vendre qu'une partie de l'un d'entre eux.

Données du Portefeuille

- 0,5 BTC acquis à 20 000 €/BTC (10 000 €)
- 2 ETH acquis à 1 500 €/ETH (3 000 €)

Total du Prix d'Acquisition (Pa) = **13 000 €**

Valeurs de Marché et Cession

- 0,5 BTC à 30 000 €/BTC (15 000 €)
- 2 ETH à 2 000 €/ETH (4 000 €)

Valeur Globale du Portefeuille (Vg) avant cession = **19 000 €**

Cession : Vente de 0,2 BTC pour **6 000 €** (Pc)

Calcul et Résultat

$$PV = Pc - \left(Pa \times \frac{Pc}{Vg} \right)$$

$$PV = 6\,000\text{€} - \left(13\,000\text{€} \times \frac{6\,000\text{€}}{19\,000\text{€}} \right)$$

$$PV = 6\,000\text{€} - (13\,000\text{€} \times 0,315789\dots)$$

$$PV = 6\,000\text{€} - 4\,105,26\text{€}$$

La plus-value imposable est de **1 894,74 €**.

- Cet exemple souligne l'importance de connaître la valeur totale de votre portefeuille (Pa et Vg) pour chaque cession, même si vous ne vendez qu'une petite partie de vos actifs.

Exemple 3 : Utilisation de Crypto-monnaies pour un Achat

Un investisseur utilise des crypto-monnaies pour acheter un bien ou un service, ce qui est considéré comme une cession imposable contre de la monnaie ayant cours légal.

Données du Portefeuille

- 0,5 BTC acquis à 20 000 €/BTC (10 000 €)
- 2 ETH acquis à 1 500 €/ETH (3 000 €)

Total du Prix d'Acquisition (Pa) = **13 000 €**

Valeurs de Marché et Cession

- 0,5 BTC à 30 000 €/BTC (15 000 €)
- 2 ETH à 2 000 €/ETH (4 000 €)

Valeur Globale du Portefeuille (Vg) avant cession = **19 000 €**

Cession : Utilisation de 0,1 BTC pour un service de **3 000 €** (Pc)

Calcul et Résultat

$$PV = Pc - \left(Pa \times \frac{Pc}{Vg} \right)$$

$$PV = 3\,000\text{€} - \left(13\,000\text{€} \times \frac{3\,000\text{€}}{19\,000\text{€}} \right)$$

$$PV = 3\,000\text{€} - (13\,000\text{€} \times 0,157894\dots)$$

$$PV = 3\,000\text{€} - 2\,052,63\text{€}$$

La plus-value imposable est de **947,37 €**.

Ces exemples démontrent que toute conversion d'actif numérique en monnaie fiat (ou équivalent comme un achat de bien/service) déclenche un événement imposable. Une tenue de registres méticuleuse de tous vos achats et de la valeur de votre portefeuille au moment de chaque cession est donc essentielle pour un calcul précis et une conformité fiscale.



Formulaires Fiscaux Clés pour les Crypto-actifs en 2025

La fiscalité des actifs numériques en France, bien que complexe, repose sur la maîtrise de quelques formulaires essentiels. Pour les investisseurs en crypto-monnaies, trois documents sont primordiaux pour une déclaration conforme : le 2042, le 3916-bis et le 2086.

Comprendre leur rôle, leur interconnexion et les informations à y reporter est crucial pour éviter les erreurs et respecter vos obligations déclaratives annuelles.

1. Le Formulaire 2042 : La Déclaration Générale de Revenus

Le formulaire 2042 est votre déclaration principale de revenus. Il agrège l'ensemble de vos revenus annuels. Concernant les crypto-actifs, il synthétise le résultat net de vos cessions, tel que calculé sur le formulaire 2086.

Vous y inscrirez la plus-value nette imposable ou la moins-value nette reportable dans les cases spécifiques (généralement 3AN ou 3BN).

Le 2042 ne détaille pas les transactions individuelles, mais le résultat annuel final. C'est la porte d'entrée de votre imposition globale, où les gains sur crypto-actifs s'ajoutent à vos autres revenus pour déterminer votre tranche d'imposition et le montant total de l'impôt.

2. Le Formulaire 3916-bis : Comptes d'Actifs Numériques Étrangers

Tout contribuable français détenant des comptes d'actifs numériques ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger doit obligatoirement les déclarer via le formulaire 3916-bis.

Cette obligation s'applique même en l'absence de cessions ou de gains réalisés. Un compte est considéré "à l'étranger" si l'organisme gestionnaire (plateforme d'échange, wallet custodial) n'a pas son siège social en France, ce qui inclut la majorité des plateformes de crypto-monnaies.

Ce formulaire doit être rempli pour chaque compte, y compris ceux clos durant l'année. Il requiert des informations précises : identité de l'établissement, désignation du compte, dates d'ouverture/clôture. Le non-respect peut entraîner de lourdes sanctions financières.

Il est crucial de déclarer tous vos comptes, même inactifs ou à solde nul. Les pénalités peuvent être substantielles en cas de non-conformité.

3. Le Formulaire 2086 : Déclaration des Plus ou Moins-values de Cession

Le formulaire 2086 est au cœur de la déclaration fiscale des crypto-actifs. Il détaille toutes les cessions imposables de l'année.

Chaque cession (actifs numériques contre fiat, ou pour l'acquisition d'un bien/service) doit y être reportée. Le formulaire calcule la plus-value ou moins-value pour chaque opération, en appliquant la formule spécifique qui tient compte du prix de cession, du prix total d'acquisition du portefeuille et de la valeur globale du portefeuille au moment de la cession.

Ce formulaire est essentiel : il consolide toutes vos transactions pour aboutir à un montant net qui sera reporté sur votre déclaration principale (formulaire 2042).

Calcul Détaillé

Report des prix de cession et prix d'acquisition total du portefeuille.

Suivi Minutieux

Nécessite un historique précis de toutes les opérations de cession.

Report Automatique

La plus-value nette est automatiquement reportée sur le formulaire 2042.

Articulation et Importance de la Conformité

L'articulation entre ces trois formulaires est logique et séquentielle :

- Le 3916-bis : Déclaration de situation, indépendamment des plus-values.
- Le 2086 : Calcul détaillé des plus ou moins-values annuelles en crypto-actifs.
- Le 2042 : Le résultat net du 2086 est reporté pour l'imposition finale.

Une tenue de registres précise et exhaustive est indispensable. Conservez un historique détaillé de tous vos achats, ventes et transferts d'actifs numériques, ainsi que les valeurs de votre portefeuille aux moments clés.

L'utilisation d'outils de suivi ou de logiciels spécialisés peut grandement faciliter cette tâche. La conformité fiscale est un aspect non négligeable de l'investissement en crypto-actifs, et une déclaration correcte de ces trois formulaires vous assure la tranquillité d'esprit face à l'administration fiscale.



Obligations Annexes et Points de Vigilance pour la Fiscalité Crypto

La conformité fiscale des crypto-actifs en France va au-delà des formulaires spécifiques. Une gestion rigoureuse des documents et la connaissance des erreurs courantes sont essentielles. Cette section vous guide sur les justificatifs à conserver, les pièges à éviter, les sanctions possibles et des conseils pratiques pour une déclaration sereine.

Conservation des Justificatifs : Une Obligation Légale

La loi française (article L102 B du Livre des Procédures Fiscales) exige la conservation de toutes les pièces justificatives relatives à vos déclarations fiscales pendant **six ans**. Pour les opérations sur crypto-actifs, cette exigence est d'autant plus critique en raison de la complexité des transactions. Une organisation méthodique dès le départ est votre meilleure alliée.

Documents Clés à Conserver

Pour couvrir l'intégralité de votre parcours avec les crypto-actifs, de l'acquisition à la cession, assurez-vous d'archiver les documents suivants :

- **Historiques de transactions détaillés** : Pour chaque plateforme et portefeuille, enregistrez les dates, heures, types d'actifs, quantités, prix unitaires, valeurs en euros et frais de toutes les opérations (achat, vente, échange, transfert, staking, lending, farming).
- **Relevés annuels des plateformes** : Téléchargez systématiquement les rapports ou exports de transactions offerts par les plateformes d'échange.
- **Preuves d'acquisition** : Conservez les factures, attestations ou captures d'écran pour les NFTs ou autres actifs acquis directement en euros.
- **Calculs de plus ou moins-values** : Gardez les feuilles de calcul, exports de logiciels de fiscalité crypto ou documents de travail utilisés pour le formulaire 2086.
- **Déclarations 3916-bis** : Archivez les copies de toutes les déclarations de comptes étrangers, ainsi que les preuves d'ouverture ou de clôture.
- **Documents d'événements spécifiques** : Conservez les preuves de dons, héritages, airdrops significatifs, hard forks, ou toute opération impactant vos actifs.

Risques et Erreurs Fréquentes

La fiscalité des crypto-actifs, étant jeune et complexe, peut facilement mener à des erreurs. Voici les plus courantes :

Omission du 3916-bis

Ne pas déclarer les comptes étrangers (même inactifs) expose à des amendes significatives.

Erreur de calcul du PRU

Une mauvaise évaluation du Prix de Revient Unitaire moyen fausse toute la déclaration 2086.

Déclarer les swaps crypto-crypto

En France, l'échange de crypto contre crypto n'est **pas** une cession imposable. Gardez-en la trace, mais ne les déclarez pas comme des plus-values.

Manque de documentation

L'incapacité à justifier vos chiffres en cas de contrôle est le risque le plus grave, pouvant entraîner un redressement fiscal.

Sanctions en Cas d'Omission ou d'Erreur

L'administration fiscale applique des sanctions sévères en cas de manquement déclaratif :

Pour la non-déclaration des comptes étrangers (formulaire 3916-bis), l'amende est de **1 500 € par compte**, pouvant atteindre **10 000 €** si le compte est situé dans un État non coopératif. Pour les omissions de déclaration de plus-values, les majorations des droits varient de **10 %** (régularisation spontanée) à **80 %** (manœuvres frauduleuses). Des intérêts de retard de 0,20 % par mois s'ajoutent à ces pénalités.

Conseils Pratiques pour une Tenue de Registres Efficace

Utilisez des logiciels spécialisés

Des outils comme Waltio, CoinTracking ou Koinly automatisent la collecte des transactions, calculent le PRU et génèrent les exports nécessaires (2086 et 3916-bis).

Centralisez vos données

Créez un dossier numérique sécurisé (ordinateur ou cloud) pour stocker tous les exports de plateformes, justificatifs et calculs, organisé par année fiscale.

Mettez à jour régulièrement

Évitez l'accumulation. Exportez et classez vos historiques au moins une fois par mois, ou après des périodes d'activité intense.

Consultez un professionnel

Pour des opérations complexes ou des doutes, un fiscaliste spécialisé en crypto-actifs peut vous faire économiser temps et argent en évitant des erreurs coûteuses.

Une gestion proactive et méthodique de vos documents est votre meilleure alliée pour une déclaration fiscale sereine et conforme, vous protégeant ainsi des désagréments d'un contrôle fiscal.



Conclusion : Ressources Utiles et Checklist pour une Déclaration Sereine

Cette dernière carte consolide vos connaissances sur la fiscalité crypto en France, vous offrant des ressources fiables et une checklist pratique pour aborder votre déclaration fiscale avec confiance et éviter les pièges.

Ressources Officielles Indispensables

Pour toute question ou vérification, référez-vous aux sources officielles :

- impots.gouv.fr : Le site officiel de l'administration fiscale française. Retrouvez FAQs, fiches pratiques et notices explicatives pour les formulaires 2086, 3916-bis et 2042 C.
- [BOFiP \(Bulletin Officiel des Finances Publiques - Impôts\)](#) : Ce portail regroupe la doctrine fiscale. Consultez les bulletins [BOI-RPPM-PVBMI-30-20](#) (plus-values sur biens meubles) et [BOI-BIC-CHAMP-20-40-50](#) (minage, staking professionnel, etc.) pour l'interprétation officielle des textes.

Votre Check-list Pratique pour la Déclaration 2025

Préparez votre déclaration fiscale étape par étape avec cette check-list pour vous guider à travers les principales obligations :

01

Collecte des Historiques

Rassemblez relevés de transactions de vos plateformes et wallets pour l'année fiscale (dates, types d'actifs, quantités, prix unitaires, frais).

02

Déclaration des Comptes (Formulaire 3916-bis)

Identifiez et déclarez tous vos comptes d'actifs numériques ouverts, détenus ou clôturés à l'étranger, même inactifs ou à solde nul. Conservez les preuves.

03

Calcul du Prix de Revient Unitaire (PRU)

Calculez le PRU global de votre portefeuille au moment de chaque cession. Utilisez un logiciel ou une feuille de calcul rigoureuse.

04

Remplissage du Formulaire 2086

Reportez toutes vos cessions imposables (ventes en fiat, swaps crypto-crypto, etc.) sur le formulaire 2086. Calculez la plus ou moins-value brute et les frais.

05

Report sur la Déclaration 2042 C

Reportez la plus ou moins-value nette imposable du formulaire 2086 vers la déclaration principale 2042 C (case 3AN ou 3BN). Vérifiez les informations pré-remplies.

06

Vérification et Archivage

Relisez votre déclaration. Conservez tous les documents, calculs et formulaires remplis pendant au moins six ans. Une bonne organisation facilite les contrôles.

Points Clés à Retenir pour 2025

La Documentation est Reine

Justifiez chaque transaction, compte et calcul par des preuves solides. L'absence de documentation est la principale cause de redressement.

Les Swaps non imposables

Un échange crypto contre crypto n'est pas imposable en 2025. Il est toutefois recommandé de garder une trace des transactions.

Ne Pas Oublier le 3916-bis

La non-déclaration des comptes étrangers est lourdement sanctionnée. Déclarez même un compte vide pour éviter une amende de 1 500 € ou plus.

Le PRU : Le Maître-Mot

Un calcul erroné du Prix de Revient Unitaire faussera vos déclarations de plus-values. Prenez le temps de le faire correctement, ou utilisez un outil adapté.

Un Pas vers la Sérénité Fiscale

La fiscalité des crypto-actifs peut sembler intimidante, mais une approche proactive et méthodique est la clé de la conformité. Gérez vos documents, utilisez les ressources officielles, et sollicitez un professionnel si besoin. La conformité fiscale est un gage de tranquillité d'esprit et de protection de votre patrimoine. Courage pour vos déclarations !